Formation au management - Gestion des équipes

Contexte :

Au-delà des spécificités des domaines médicaux et médicosociaux, – [en termes de santé – sécurité – normes qualité, etc…] – , comment mettre en place et maintenir au quotidien une synergie d'équipe, une fluidité de communication et d'engagement individuel et collectif

Ce programme vise à :

- Se positionner dans son rôle d'animateur-coordinateur d'équipe
- Communiquer efficacement et mobiliser
- S'adapter aux personnalités et motiver
- Organiser les tâches et gérer les priorités et les imprévus
- Faire face aux situations difficiles et maintenir une vigilance au quotidien

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

Encadrants opérationnels ou fonctionnels – Responsables de service – Managers de proximité.

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Psychologue du travail

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode cognitive : expositive et interrogative.

Mode d'Exercice du Participant : Présentiel.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU

Les postures managériales
Définir son rôle et ses missions-clefs en tant que manager.
Analyser ses schémas comportementaux et ses attitudes managériales prépondérantes.
Prendre en compte les notions de compétences, de motivation et d'engagement dans la gestion individuelle et collective des équipes.

La communication et l'assertivité
Repérer les réflexes relationnels pour mieux s'adapter.
Utiliser des techniques de communication efficaces face à différentes personnalités.
Savoir dire non, poser le cadre, traiter les objections et argumenter.

L'accompagnement
Fixer et suivre des objectifs et être le relais équipe/hiérarchie avec exemplarité.
Conduire les différents types de réunions de manière optimale.
Mener des entretiens avec structure : suivi, évaluation, recadrage…

La gestion des tensions
Faire face aux situations tendues et développer une réponse adaptée au contexte.
Gérer les priorités, Différencier l'urgent et l'important.
Gérer son stress et celui des équipes.

Modalités d'évaluation

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79